

Adaptation au changement climatique : La trajectoire $+4 \text{ }^\circ\text{C}$ officialis e

Dossier de- /> la r daction de H2o
June 2023

Le Conseil national de la transition  cologique (CNTE) a rendu son avis sur la trajectoire de r chauffement r f rence $+4 \text{ }^\circ\text{C}$ (en France m tropolitaine),   partir de laquelle sera notamment b ti le prochain Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC) attendu pour 2024.

La commission sp cialis e du CNTE charg e de l'orientation de l'action de l'Observatoire national sur les effets du r chauffement climatique a adopt e   l'unanimit , ce 4 mai, un avis portant "sur la d finition d'objectifs de moyen-long terme sur l'adaptation et sur la n cessit  de s'adapter   ces objectifs". Le CNTE y propose de retenir pour la trajectoire d'adaptation au changement climatique, l'hypoth se g n rale d'un r chauffement global $+3 \text{ }^\circ\text{C}$ d'ici la fin du si cle (croisant $1,5 \text{ }^\circ\text{C}$ en 2030 et $2 \text{ }^\circ\text{C}$ en 2050) ce qui signifie $+4 \text{ }^\circ\text{C}$   l' chelle de la France m tropolitaine. Un sc nario bien plus pessimiste que ce que pr voit l'accord de Paris (avec l'objectif d'un r chauffement global nettement en-dessous des $+2 \text{ }^\circ\text{C}$) mais que corrobore le 6 me rapport du GIEC, dont les m dianes de l'augmentation des temp ratures pr vue en 2100 sont comprises entre $+2,8 \text{ }^\circ\text{C}$ et $+3,2 \text{ }^\circ\text{C}$.

"C'est la fin d'un tabou"   a comment  Ronan Dantec, s nateur de la Loire-Atlantique et pr sident de la commission sp ciale, lors d'un brief presse tenu   l'issue de la r union, se f licitant de la   position extr mement claire"   du CNTE et de   la prise de conscience de la soci t  civile dans son ensemble"   gr ce   ce vote   l'unanimit . Cet avis  tait sollicit  sur la nouvelle trajectoire $+4 \text{ }^\circ\text{C}$ sur laquelle le ministre de la Transition  cologique et de la Coh sion des territoires a confirm  son souhait de b tir le 3 me Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC) attendu pour 2024.   "Nous changeons totalement de braquet sur la valeur de ce plan d'adaptation et sur sa place dans le dispositif climatique", a-t-il insist .   "Ce nouveau plan va devoir  valuer les impacts, les co ts, les cons quences assurantielles en termes de survenance des risques, en termes d' volution des r glementations pour les infrastructures, de fa on   avoir une r silience qui nous permette de faire face   ces temp ratures nettement plus  lev es que celles pour lesquelles nous avons jusqu'  pr sent cal  notre trajectoire d'adaptation", a d taill  le ministre de la Transition  cologique.

Portail DRIAS